Comité Départemental 54 de Badminton

Comment élaborer une fiche descriptive d'action pour le contrat d'objectifs à renvoyer au CODEP 54 ?

Une fiche descriptive d'action est un document dans lequel le club expose ce qu'il envisage de faire en terme d'actions pour réaliser les objectifs déclinés dans la fiche projet..
Le club définit une (des) action(s), en précise les objectifs opérationnels, les moyens mis en œuvre, les échéances et les outils d'évaluation, les demandes d'aide éventuelle.

Pour cela, le CODEP propose une fiche type afin d'aider les clubs. Elle est en téléchargement au format .pdf sur le site http://www.bad54.com

Mode d'emploi

Après avoir renseigné le haut de la fiche avec les éléments concernant le club, une partie descriptive doit être complétée avec précision et concision.
Voici des explications et exemple(s) pour les différentes rubriques :

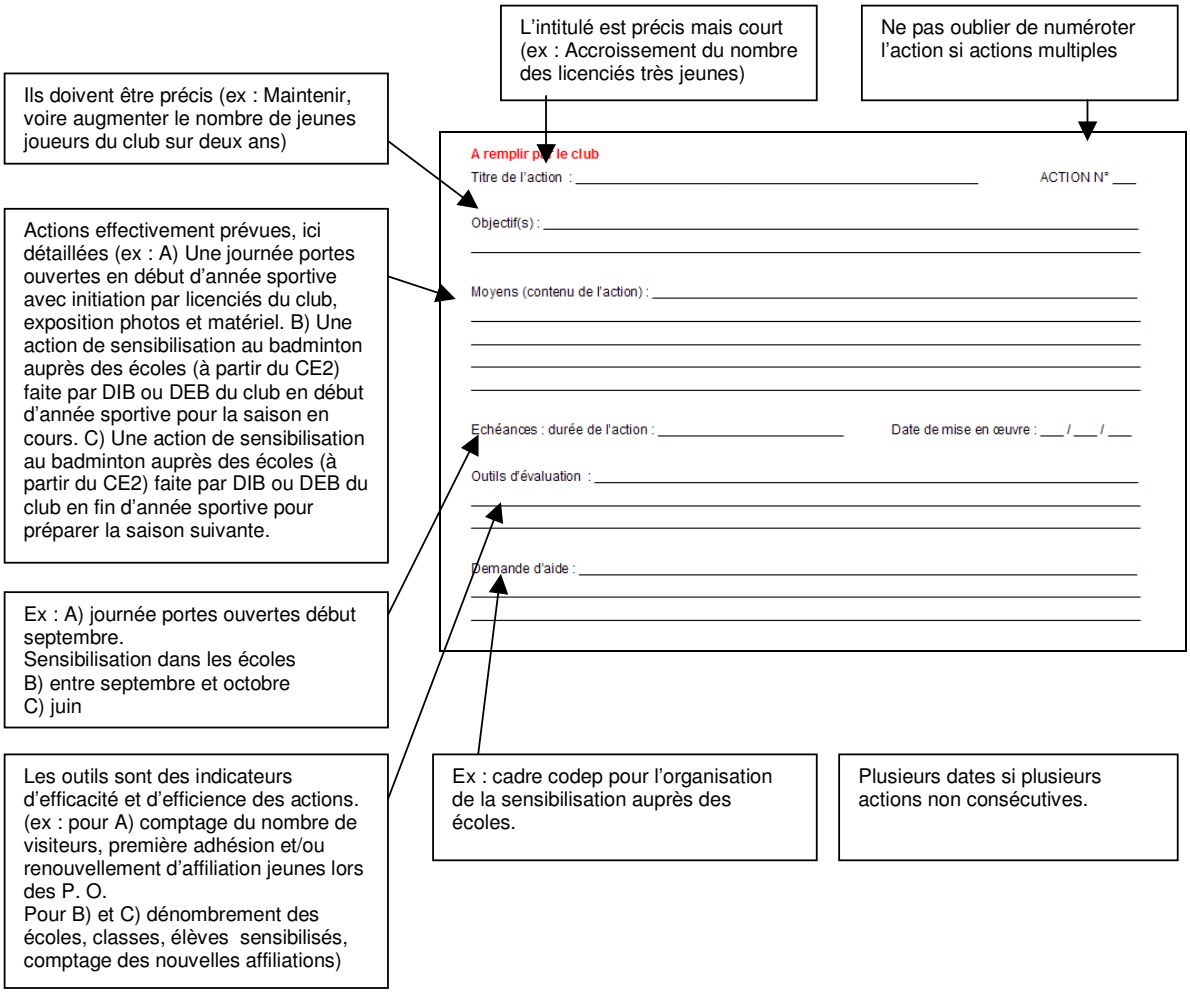
L'intitulé est précis mais court (ex : Accroissement du nombre des licenciés très jeunes)
Ne pas oublier de numéroter l'action si actions multiples
Ils doivent être précis (ex : Maintenir, voire augmenter le nombre de jeunes joueurs du club sur deux ans)
A remplir par le club
Titre de l'action : _____ ACTION N° ___
Objectif(s) : _____
Moyens (contenu de l'action) : _____
Actions effectivement prévues, ici détaillées (ex : A) Une journée portes ouvertes en début d'année sportive avec initiation par licenciés du club, exposition photos et matériel. B) Une action de sensibilisation au badminton auprès des écoles (à partir du CE2) faite par DIB ou DEB du club en début d'année sportive pour la saison en cours. C) Une action de sensibilisation au badminton auprès des écoles (à partir du CE2) faite par DIB ou DEB du club en fin d'année sportive pour préparer la saison suivante.
Echéances : durée de l'action : _____ Date de mise en œuvre : ___ / ___ / ___
Outils d'évaluation : _____
Demande d'aide : _____
Ex : A) journée portes ouvertes début septembre.
Sensibilisation dans les écoles
B) entre septembre et octobre
C) juin
Les outils sont des indicateurs d'efficacité et d'efficience des actions. (ex : pour A) comptage du nombre de visiteurs, première adhésion et/ou renouvellement d'affiliation jeunes lors des P. O.
Pour B) et C) dénombrement des écoles, classes, élèves sensibilisés, comptage des nouvelles affiliations)
Ex : cadre codep pour l'organisation de la sensibilisation auprès des écoles.
Plusieurs dates si plusieurs actions non consécutives.

Une fois complétées, les fiches projets sont groupées et envoyées au CODEP (avec un récapitulatif par ordre de priorité des actions si leur nombre est important)

Il est important que chaque club garde une copie de chaque action car en fin d'année, un bref bilan par action sera demandé par le CODEP.

Les projets concernent des domaines multiples et variés.

Voici une liste non exhaustive :

- accroissement du nombre d'adhérents dans une catégorie
  - enfant / adulte
  - homme / dame
  - poussins / benjamins / minimes…
  - loisir / compétition

- accroissement du niveau de badminton pour une catégorie
  - passage de débutant à confirmé
  - passage de confirmé à élite
  - passage de loisir à compétiteur

- augmentation des membres actifs du club
  - création d'un comité
  - élargissement du comité
  - création de commissions

- accroissement des compétences d'encadrement par la formation
  - formation d'initiateur(s), d'entraîneur(s)
  - formation d'organisateur(s) de compétition
  - formation d'utilisateur(s) des logiciels d'aide à la compétition
  - formation de jeune(s) arbitre(s)[1], d'arbitre(s), de juge(s)-arbitre(s)[2]
  - formation de dirigeant(s)

- engagement de jeunes et moins jeunes en compétition
  - compétitions fédérales jeunes (Tournois Flash, Trophées Inter-région, Championnat départemental, championnat régional, Open du Codep 54, championnat par équipe)
  - compétitions fédérales junior (Inter-clubs départemental, Inter-club régional, championnat régional en individuel)
  - compétitions fédérales vétéran (idem)

- accroissement des engagements en compétition
- mise en place d'entraînement spécifiques
  - jeunes / adultes
  - vétérans
  - loisir / compétiteurs

- entraînement de jeunes en vue d'intégration de l'équipe départementale jeunes

- passage de PassBad

- création d'une école de badminton labellisée

- sensibilisation des non licenciés au badminton
  - familles / parents / amis des licenciés
  - collègues / connaissances
  - écoles / associations
  - communes

- actions auprès des personnes en situation de handicap
  - physique (handisport)
  - social (politique de ville, de quartiers, milieu carcéral…)

…

A vous d'imaginer des actions précises pour réaliser les objectifs fixés dans le projet, objectifs déclinés de façon opérationnelle dans la fiche descriptive. Pensez toujours « comment allons nous faire pour réaliser l'objectif fixé dans le projet ? »

---

[1] Réservée aux catégories jeunes à partir de Minime.
[2] Pour accéder à la formation de juge-arbitre il faut obligatoirement avoir fait la formation d'arbitre, celle d'utilisateur des logiciels d'aide à la compétition et celle d'organisateur de compétition.